



NIÈVRE
le département



Le mercredi 15 avril 2020,

À madame La Préfète de la Nièvre
Préfecture de la Nièvre
58 000 NEVERS

Objet : Présentation de la raison majeure de notre boycott du CDEN du 17 avril et notre demande de prise en compte de la ruralité de notre département pour l'obtention de nouveaux postes d'enseignants dans le premier degré.

Madame La Préfète,

Nous vous interpellons de manière collective car nous sommes effarés par les propositions de carte scolaire pour notre département.

En effet, suite aux annonces du 27 mars par le ministre de ne fermer aucune classe sans l'accord du maire dans les communes rurales de moins de 5000 habitants, 1248 postes supplémentaires ont abondé la dotation initiale dont 440 ETP pour le 1er degré. Nous pourrions nous en féliciter. Ce sont ainsi 50 postes supplémentaires attribués à l'académie de Dijon pour préserver les écoles en milieu rural dans le premier degré.

Hélas, la répartition pour chaque département n'est réalisée qu'avec un seul indicateur. Le P/E (nombre d'enseignants pour 100 élèves) est forcément plus élevé dans un département rural comme le nôtre. Une répartition équitable des postes devrait pondérer celui-ci avec d'autres paramètres tels que la géographie particulière, le nombre d'écoles, ...

De ce nouveau contingent, l'académie se voit attribuer, non pas 26 suppressions mais 24 ouvertures de postes. Ces 24 postes à créer pour l'académie de Dijon sont ensuite répartis sur nos 4 départements bourguignons donnant à la Nièvre : 5 fermetures. Ceci est inadmissible.

Dans le pire des cas et avec la priorité donnée à l'école primaire, la Nièvre ne devrait rien rendre. Cette ventilation des postes ainsi présentée ne prend pas assez en compte la caractéristique rurale de notre département et pénalise les élèves nivernais.

Pour ces raisons, nous boycotterons le CDEN de vendredi 17 avril et nous vous demandons d'intervenir pour que des moyens supplémentaires abondent la dotation nivernaise à la rentrée 2020.

Veuillez recevoir, madame La Préfète de la Nièvre, l'expression de nos respectueuses salutations.

Premières signatures des responsables des organisations syndicales, associations et collectivités membres du CDEN suivantes : UNSA Education, FSU, SGEN-CFDT, FCPE, DDEN, FOL, Conseil Départemental et Union Amicale des Maires de la Nièvre.